



Chers adhérents, familles,

Nous pouvons dès à présent vous donner quelques informations concernant l'ouverture du centre de loisirs. Après concertation avec la mairie, et en lien avec les directives ministérielles et de la DDCS, nous sommes en mesure aujourd'hui de vous délivrer les conditions d'accueil pour cet été.

Comme vous devez le supposer, et suite aux dernières annonces gouvernementales, certains points pourraient être ré-évalués et ajustés. Nous vous remercions de votre compréhension.

Le centre de loisirs ouvrira à nouveau ses portes le 6 juillet dans les locaux de l'école de ST MARCELLIN EN FOREZ, pour des raisons d'organisation en lien avec les protocoles sanitaires. Aucun trajet en car ne sera assuré dans ce contexte, hormis pour les sorties extérieures prévues dans les activités. Un seul site d'accueil pour l'ensemble des enfants, l'accueil est défini plus explicitement dans le protocole ci-joint.

Le site de CHATELUS sera ouvert uniquement pour la dernière semaine d'août (du 24 au 28 août), et nous y appliquerons l'ensemble des règles sanitaires. Les familles devront assurer le transport jusqu'au centre.

Cet été, le centre sera ouvert du 6 juillet au 7 août inclus, et du 24 au 28 août. Les horaires sont légèrement modifiés, avec un accueil de 7h30 à 9h30 les matins, et les départs de 16h30 à 18h. La direction est assurée par Camille SAURON.

Le centre sera donc fermé du 8 au 23 août inclus.

Le nombre de places est fixé à 40 enfants/ jour.

- Nous priorisons les familles qui inscrivent leurs enfants au moins 3 jours sur une même semaine, pour éviter les modifications sur un même groupe. SAUF : en dessous de 3 jours/semaine, nous vous demanderons un justificatif de votre employeur pour valider l'inscription. Sans ce document, nous ne pourrions prioriser l'accueil de l'enfant.

- Une inscription à un mini camp ne demande pas d'inscription au centre sur d'autres journées.

- Un critère de choix reposera sur la situation professionnelle ou autre (famille monoparentales, handicap).

Les inscriptions se dérouleront uniquement le **samedi 13 juin de 10h à 16h à St Marcellin en Forez** (lieu à définir).

Nous assurons cette permanence afin de pouvoir être au plus près de vos demandes. Les inscriptions peuvent se faire également par mail, avec retour du dossier ou autres documents nécessaires sous enveloppe déposé en mairie (au nom de FAMILLES RURALES CENTRE DE LOISIRS LA RUCHE). Les inscriptions seront closes le lundi 15 juin.

Au-delà du 15 juin, toute inscription souhaitée sera possible que si des places sont encore disponibles.

Nous ne donnerons aucune priorité à l'inscription sur place ou par mail. Seule le versement du règlement et les documents souhaités feront acte de validation.

Les repas seront préparés par notre restaurateur L'EUPHRASIE de Chenereilles. Il s'agira de repas froids variés, présentés dans des "box" individuelles, avec couverts et serviette jetables. Ainsi, chaque enfant prendra son panier repas.

Nous pouvons dès aujourd'hui assurer que les sorties extérieures, autorisées en petits groupes, seront maintenues et programmées pour chaque semaine, avec un roulement des groupes. Afin de favoriser des sorties adaptées aux plus petits ainsi qu'aux plus grands.

Pour les sorties vélo, si votre enfant est intéressé, nous vous demanderons d'amener le vélo et le casque de votre enfant le jour même de la sortie.

Des veillées pourront être proposés en fonction du nombre d'intéressés. Ces veillées se dérouleront dans les extérieurs du lieu d'accueil (cour de l'école, parcs environnants...) et permettront aux 6/12 ans de poursuivre leur journée par un repas, et des jeux en soirée. Ces veillées seront proposés jusqu'à 22h.

Dans cette même continuité, nous proposerons (au regard des conditions ministérielles), **un mini-camp de 2 ou 3 nuitées dans un gîte pour les 6/9 ans (dans notre département)**. Ce séjour sera validé si un nombre suffisant d'inscriptions (6 enfants) est actée. Deux animateurs seraient accompagnateurs, avec un lien quotidien avec la direction. Le séjour devrait se dérouler du 7 au 10 juillet. Une autre date fin juillet pourrait être proposée si nous avons une demande de la part des familles adhérentes. Nous demandons une participation aux familles pour ce camp.

Relative à notre organisation, nous acceptons que l'enfant amène un petit sac à dos avec trousse personnelle (feutres, crayons, gomme) ainsi qu'une gourde ou bouteille d'eau personnelle, crème solaire, et "doudou" pour la sieste des plus petits. Nous vous demanderons d'inscrire dans le sac à dos le prénom et nom de l'enfant. Chaque enfant aura un porte manteau pour accrocher ses affaires.

L'équipe d'animation privilégie au maximum les activités à l'extérieur, afin que chaque enfant puisse appréhender cet été avec plaisir ! Il n'y aura pas, comme à l'habitude, de programme détaillé transmis en amont, nous vous préciserons

cependant dès que possible les jours de sorties prévues (nous y travaillons actuellement). Le programme sera noté chaque jour sur un tableau à l'entrée du lieu d'accueil.

Un questionnaire vous est envoyé par mail, merci de bien vouloir prendre le temps (2 minutes) pour nous le renvoyer, vos réponses sont une aide précieuse pour nous !

Nous restons à votre disposition pour tout échange,

Bel été à tous !



Protocole Sanitaire

Accueil de loisirs - Familles Rurales St Marcellin-en-Forez

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture de l'accueil de loisirs depuis le 16 mars 2020. Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, le gouvernement a décidé de rouvrir les structures d'accueils collectif progressivement, à partir du 12 mai 2020 et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.


Le protocole sanitaire pour l'accueil de loisirs de la commune de St Marcellin-en-Forez vise à préciser les modalités de réouverture de nos accueils de loisirs dans le respect des règles sanitaires.

CONDITIONS D'ACCUEIL LIÉES A LA SITUATION SANITAIRE

Vous jouez un rôle essentiel.

Nous vous demandons notamment de prendre la température de votre enfant avant l'arrivée à l'accueil de loisirs. **En cas de symptômes** évoquant un Covid-19 chez votre enfant ou dans sa famille **ou en cas de fièvre** (supérieur à 37,8°C), **votre enfant ne devra pas se rendre à l'accueil de loisirs.**

L'accueil de loisirs pour cet été se déroulera à l'école maternelle de St Marcellin-en-Forez, les salles seront aménagées pour 8 à 10 enfants. Ils passeront la journée en petit groupe. Pour la dernière semaine d'août, l'accueil de loisirs se déroulera au centre de loisirs à Chatelus.



MESURES PARTICULIERES	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants se laveront les mains régulièrement • Ils devront suivre le sens de circulation expliqué chaque matin • Ils seront répartis en petits groupes avec leurs propres espaces et la journée sera organisée de manière à limiter le croisement des groupes • Les espaces d'activité ont été réaménagés de manière que les enfants puissent être espacés • Chaque enfant aura son propre matériel. Nous demandons aux familles de fournir dans leur sac à dos une trousse personnelle avec crayons, feutres, gommes... • Chaque enfant devra avoir sa bouteille d'eau ou gourde, indispensable notamment lors des sorties extérieures pour faciliter l'organisation des équipes d'animation. • De nombreux affichages rappelleront les gestes barrières • Les animations, tout comme les temps de vie (repas, sieste...) seront adaptées afin de pouvoir maintenir une distance physique entre les enfants et animateurs et éviter le partage d'objets • Les animateurs seront équipés de masques, notamment lorsque la distanciation ne peut être assuré • Les enfants pourront, si vous le souhaitez, être masqués. C'est alors à vous de fournir les masques. • Les locaux seront désinfectés deux fois au cours de la journée. Un nettoyage complet et approfondi et une désinfection seront réalisés en fin de journée. • L'accueil de loisirs dispose de savon, gel hydroalcoolique, mouchoirs et essuie-mains à usage unique...
ACCUEIL	<p><u>MATIN :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous serez accueilli de 7h30 à 9h30 • L'accueil et l'aurevoir s'effectueront au niveau du nouveau portail de l'école de St Marcellin en Forez (il sera ouvert et de couleur orange/marron), un animateur sera présent • L'échange avec l'animateur, les autres parents et autres enfants se voudra, dans la mesure du possible, bref et rapide, en maintenant un espace d'au minimum 1 mètre • Votre enfant sera ensuite invité à déposer ses affaires personnelles sur un portemanteau/espace de vestiaire qui lui sera dédié personnellement, puis à aller se laver les mains, et pourra enfin rejoindre les activités mises en place. <p><u>SOIR :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous pourrez venir récupérer vos enfants à partir de 16h30 et jusqu'à 18h • L'accueil s'effectuera au niveau de l'ancien portail de l'école maternelle de St Marcellin en Forez (il sera ouvert), un animateur sera présent

L'aménagement des salles d'activités

- *Avant l'arrivée des enfants*
 - Ouvrir les fenêtres et les portes pour ventiler
 - Vérifier le bon aménagement de la salle dans le respect des distanciations physiques
 - Vérifier la neutralisation des armoires et bibliothèques collectives
 - Guider le groupe dans le respect des distanciations sociales
 - Vérifier le bon aménagement de la salle de sieste dans le respect des distanciations sociales

- *Pendant l'activité*
 - Veiller au respect des gestes barrières et des distanciations physiques
 - Veiller à l'absence d'échange d'objet personnel et proscrire l'utilisation de matériels collectifs

- *A la fin de la journée*
 - Ouvrir les portes et les fenêtres pour ventiler
 - Veiller à ce que les couloirs soient libres vers la sortie
 - Guider le groupe dans le respect des distanciations physiques

L'accueil des enfants

- Présence d'un adulte devant l'entrée pour accueillir et faire entrer les enfants dans les locaux.
- Port du masque pour l'accueillant et solution hydroalcoolique à sa disposition
- Vérifier que la signalétique Entrée/Sortie et le sens de circulation est en place et maintenir la distanciation physique dans la file d'entrée par marquage au sol
- Vérifier la disponibilité du savon et essuie main jetable dans les sanitaires ou à défaut de gel hydroalcoolique avant l'arrivée des enfants
- Vérifier que les portes et portails soient ouverts lors de l'arrivée des enfants pour limiter les points de contact

Espace de jeux

- Vêtir les enfants avec des tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre les animateurs avec les enfants
- Proscrire les jeux de ballons, jeux de contacts et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux
- Proscrire l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulé par tous (ou réserver uniquement les manipulations par l'adulte), ou assurer une désinfection régulière adaptée
- Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique
- Des jeux et activités seront proposés permettant le respect des gestes barrières et la distanciation physique
- Privilégier l'utilisation de matériel individuel jetable ou à défaut assurer une désinfection régulière adaptée
- Utiliser uniquement du matériel individuel et personnel, pas de prêt de matériel collectif
- Privilégier les lectures par l'animateur pour limiter les manipulations des livres en dotation collective par les enfants
- Penser à des jeux qui ne requièrent pas de toucher des surfaces communes et ne passent pas entre les mains (exemples : jeux de mimes, devinettes, ...)

Restauration

➤ *Avant l'ouverture*

- Des chapiteaux seront installés dans la cour de l'école pour organiser la demi-pension de manière à respecter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale
- Le repas sera pris avec le même petit groupe que pendant le reste de la journée
- Les repas seront confectionnés par le restaurateur de Chenereilles. Chaque enfant aura sa box individuelle (repas froid varié) stockés dans un réfrigérateur. Chaque box aura des couverts et serviettes jetables, afin que l'enfant puisse récupérer lui-même son repas
- Les goûters seront pris en charge et achetés par l'accueil de loisirs (gâteau individuel, compote, produit laitier en gourde individuelle...)

- *Pendant le repas*
 - Veiller au respect du lavage des mains avant et après le repas
 - Aérer le local de prise des repas
- *Après le repas*
 - S'assurer du nettoyage approfondi du matériel et des équipements communs (tables, chaises...) avant l'arrivée des enfants puis entre chaque utilisateur
 - S'assurer de l'évacuation des poubelles aussi souvent que nécessaire (ramassage des poubelles le mardi matin)

Dimensionnement et équipement des sanitaires

- Gérer les flux avec les enfants vers les toilettes (départ et retour dans la salle d'activité)
- S'assurer que les urinoirs utilisés sont distants d'au moins 1 m ou condamner un urinoir sur 2
- Demander aux enfants de se laver les mains avant et après l'usage des WC
- Superviser le lavage des mains après le passage aux toilettes
- S'assurer que les sanitaires permettent en permanence aux enfants et au personnel de se laver les mains (eau, savon liquide, privilégier les essuie-mains papier à usage unique ou le séchage à l'air libre - Proscrire l'usage des sèche-mains à air pulsé et les essuie-mains en tissus)
- S'assurer régulièrement au cours de la journée de l'approvisionnement des consommables des toilettes (savon liquide, papier toilettes, essuie-mains à usage unique, ...).
- S'assurer de l'évacuation de poubelles aussi souvent que nécessaire

Nettoyage et désinfection

Les lieux fréquentés seront désinfectés 2 fois par jour par deux adultes qui se relayeront, ils seront présents sur toute la journée pour une désinfection des sanitaires, points de contact et tables des enfants. L'utilisation d'un désinfectant virucide et conforme à la norme EN 14 476 sera appliqué.

- S'assurer du nettoyage approfondi des sols, portes, tables, chaises, mobilier, poignées, interrupteurs ... avant l'arrivée des enfants
- S'assurer que la fréquence de nettoyage approfondi est augmentée dans les espaces utilisés pour tous les points de contact, les zones fréquemment touchées et les usages multiples : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, rampes, matériels utilisés ...

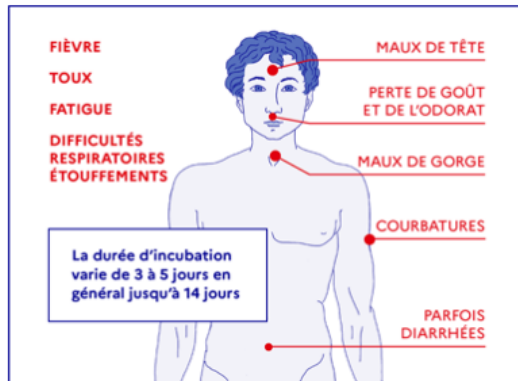
Comment identifier un éventuel cas de covid-19 ?

En cas d'apparition de symptômes ou de cas avéré

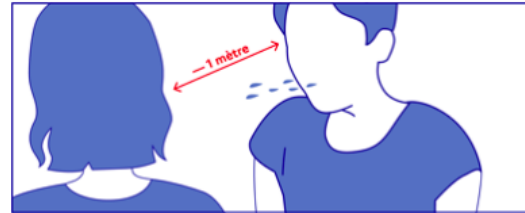
- Si, en cours de journée, votre enfant présente des symptômes, votre enfant sera mis à l'écart, masqués, rassuré et nous vous contacterons afin que vous puissiez venir le chercher dans les plus brefs délais.

- Si un cas de Covid-19 venait à être avéré, l'accueil de loisirs se rapprochera des autorités sanitaires pour connaître la conduite à tenir et qui sera transmise aux parents des enfants ayant pu être en contact avec la personne malade.

Quels sont les signes ?



Comment se transmet-il ?



- 1 Face à face pendant au moins 15 minutes
- 2 Par la projection de gouttelettes

Les règles à respecter :

Les règles sanitaires doivent être respectées dans tous les contextes et tous les espaces (arrivées, sorties et abords de l'accueil de loisirs, activités intérieures et extérieures, les couloirs, les préaux ou chapiteaux, les sanitaires et au moment de la restauration...). Les différents avis scientifiques insistent sur la nécessité de la faire respecter tout en étant conscient de la difficulté que cela peut représenter, notamment pour les plus petits.

Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très **régulièrement** les mains



Utilisez un mouchoir à usage **unique** et jetez-le



Toussez ou éternuez dans **votre coude** ou dans **un mouchoir**



Saluez sans se serrer **la main**, évitez les embrassades

La distance sociale préconisée



Pour tenir la maladie à distance, **restez à plus d'un mètre de distance** les uns des autres